



Le syndic me réclame des charges déjà payées.

Par **papillon34**, le **16/09/2015** à **11:52**

Bonjour,

Le syndic de copropriété (un syndic assez connu) me réclame des charges que j'ai déjà payé (malheureusement je ne l'ai pas envoyé en accusé de réception). Il a envoyé plusieurs relances (que j'ai ignoré comme il était indiqué dans la lettre étant donné que j'avais déjà payé) et ce matin un pli d'huissier m'a été remis.

Ce n'est pas la première fois que je reçois des lettres de relance injustifiées (et je ne doute pas qu'à chaque fois ils aient le chèque même s'ils ne l'encaissent pas (le chèque étant toujours encaissé le jour ou la lettre de relance part)), mais c'est la première fois que les huissiers envoient un pli. Plusieurs fois par an, le syndic fait mine de ne pas recevoir les chèques pour me facturer des frais de relance.

Que dois-je faire aujourd'hui (dois-je appeler les huissiers? Les payer?) et à l'avenir (Comment faire pour entamer une procédure en justice)?

Merci

Par **cocotte1003**, le **16/09/2015** à **13:20**

Bonjour, demandez leur un RIB du compte, vous serez au sûr que cela arrivera. Dès que le chèque sera pas sur votre compte, demandez en une copie à la banque et remettez la à l'huissier, cordialement

Par **clall**, le **18/09/2015** à **18:23**

Bonjour,

je connais une personne qui a eu des problèmes similaires avec un syndic connu (peut-être le même ?) Désormais, elle remet le chèque directement au secrétariat du syndic contre reçu daté.

cordialement